



Presidency of Italy  
Council of Europe  
November 2021 – May 2022  
Présidence de l'Italie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2021 – Mai 2022

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



FORUM SUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX  
DROITS  
HUMAINS EN EUROPE AVEC LES JEUNES

11-13 avril 2022, Turin (Italie)

## CONCLUSIONS GENERALES



NOUS, participants au Forum « L'art d'apprendre l'égalité, la dignité, la démocratie - le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes », organisé à Turin dans le cadre du programme de la présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, nous transmettons ce message à tous ceux qui sont engagés dans l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et qui sont chargés de faire progresser celle-ci.

Nous sommes des praticiens - éducateurs, militants et défenseurs des droits humains, représentant la société civile, les organisations de jeunesse et des réseaux et des institutions publiques. Notre enthousiasme et notre action sont motivés par le rôle fondamental de l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'Etat de droit, cristallisé dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). Cette Charte est un point de référence solide pour défendre notre cause. Nous prenons note des progrès réalisés selon le récent rapport d'examen de sa mise en œuvre, mais nous sommes préoccupés par les lacunes et les problèmes évoqués dans ce rapport.

Nous saluons les exemples positifs présentés par les États membres dans la mise en œuvre des principes et des objectifs de la Charte, mais nous comprenons également qu'il y a un manque d'intégration holistique dans les politiques. Nous constatons que des progrès ont été réalisés dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire obligatoire et dans l'évolution professionnelle des praticiens. Néanmoins, il reste encore une marge de croissance dans tous les secteurs, en particulier dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie s'est révélé efficace et utile dans ce domaine, mais il est encore nécessaire de renforcer les capacités des écoles et de former les enseignants et les autres membres du personnel éducatif. Le rapport a révélé que l'appréciation et l'évaluation sont encore des domaines à améliorer. En outre, il indique également des problèmes en matière d'accès des communautés défavorisées à l'ECD/EDH et souligne le manque de ressources et de possibilités de renforcement des capacités. La pandémie mondiale a eu un effet négatif sur les praticiens et les défenseurs, et les restrictions imposées par les gouvernements nationaux et d'autres autorités ont limité ou privé de priorité l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains. Nous sommes conscients des limites du rapport d'examen. Cependant, nous saluons les ressources fournies par diverses organisations de la société civile (OSC), et nous invitons les Etats membres à les consulter pour mieux comprendre la situation de l'ECD/EDH dans leurs contextes respectifs.

La guerre en Ukraine est l'interruption brutale du monde auquel nous croyions. Elle a assombri notre présence sur le forum. L'agression nous rappelle brutalement que les droits humains et le système juridique qui en garantit les normes en Europe et ailleurs ne peuvent être considérés comme acquis.

Pour nous, l'ECD/EDH, qui est inspirée par les documents et instruments relatifs aux droits humains, va au-delà du consensus diplomatique. L'éducation aux droits humains reproduit les principes universels liés à ces droits. Elle devrait être éclairée et inspirée par la vie et les expériences des apprenants (titulaires de droits). Dans ce contexte, nous reconnaissons que l'apprentissage tout au long de la vie est un principe essentiel de l'ECD/EDH. Nous reconnaissons la nature intrinsèquement transformatrice de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, qui donne aux apprenants les moyens de défier les détenteurs du pouvoir et de leur demander de rendre des comptes conformément aux droits humains et aux principes démocratiques. Nous reconnaissons les caractéristiques en constante évolution de la pratique de l'éducation aux droits humains afin de répondre à ce changement et de l'influencer

positivement. Le discours lié à l'ECD/EDH devrait être en première ligne pour répondre aux défis tels que la pandémie mondiale, le changement climatique, la datafication et les conflits armés. L'ECD/EDH est essentielle pour faire avancer les Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 4.

L'environnement général des droits humains et de l'éducation aux droits humains reste plus fragile que jamais. La pandémie de COVID-19 a créé des obstacles importants pour les praticiens et les apprenants. Nombre d'entre eux doivent endurer la précarité et le rétrécissement des espaces civiques et démocratiques. Le discours de haine, la discrimination et la violence structurelle sont bien trop répandus à l'encontre des groupes marginalisés en Europe. Il faut soutenir et garantir aux praticiens et aux apprenants la liberté de définir et de traiter les questions les plus brûlantes au sein de leurs communautés, plutôt que de laisser les autorités choisir les sujets les plus confortables et les plus attrayants pour elles.

Le Conseil de l'Europe a été fondé sur le principe du « plus jamais ça », exprimant la volonté de bâtir une nouvelle Europe fondée sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit et permettant aux citoyens de demander des comptes aux autorités qui les gouvernent. L'éducation permet à la population d'adhérer à ces valeurs en favorisant l'inclusion et la cohésion. Aujourd'hui, le spectre et l'horreur de la guerre sont revenus en Europe avec l'agression russe contre l'Ukraine. Nous sommes alarmés et consternés d'assister à la souffrance et au déplacement de millions de personnes et aux violations flagrantes de leurs droits humains et de leurs libertés. Nous sommes consternés parce que nous sommes les témoins de la trajectoire qui a conduit la Russie à cette invasion. Nous sommes témoins qu'elle a franchi beaucoup de lignes rouges : rejet et violation des droits humains et des principes démocratiques, mépris de la dignité humaine, de la vie et de la paix, répression de la dissidence, de la société civile et des médias et, bien sûr, remise en cause de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains en Russie et au-delà. En outre, nous sommes alarmés par le fait que certains États membres affirment également leur propre vérité sur les droits humains, la démocratie et l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains.

Ces dures réalités, ainsi que les opportunités émergentes, nous galvanisent et nous incitent à élever la voix en faveur des droits humains et de l'ECD/EDH. S'il y a eu des reculs et des obstacles auparavant, nous devons maintenant affirmer nos valeurs avec force.

Dans cet esprit, nous exhortons les États membres du Conseil de l'Europe :

- A renforcer leur action pour mettre en œuvre la Charte ECD/EDH, en élaborant des réponses politiques efficaces et en intégrant ses principes et objectifs de manière durable ;
- A prendre de nouvelles mesures pour intégrer l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains dans le système éducatif formel, favoriser la synergie entre l'éducation formelle et non formelle, développer la coopération et la participation des organisations de la société civile et des jeunes dans les secteurs éducatifs ;
- A encourager les organismes publics nationaux à être inclusifs et ouverts à la collaboration avec les jeunes, les ONG de défense des droits humains et d'autres membres de la société civile, notamment lors de l'élaboration ou de la révision des programmes éducatifs ;

- A créer des opportunités de renforcement des capacités pour les institutions éducatives, la société civile et les organisations de jeunesse engagées dans l’ECD/EDH ;
- A soutenir la formation sur le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie et la mise en place d'un réseau de formateurs d’enseignants en collaboration avec les institutions nationales de formation des enseignants pour répondre ainsi au besoin de renforcement des capacités des communautés scolaires et favoriser une Approche globale de l’école (*Whole School Approach*) ;
- A encourager les établissements d’enseignement supérieur à accroître l’offre d’ECD/EDH dans leurs programmes et à renforcer le développement professionnel des praticiens et des chercheurs dans ce domaine ;
- A garantir l’accès des populations défavorisées à l’éducation à la citoyenneté et aux droits humains et en particulier l’accès des jeunes menacés d’exclusion sociale, tout en adoptant une approche intersectionnelle lors de l’élaboration et de la mise en œuvre de programmes éducatifs pour les jeunes, en veillant à ce qu’ils soient accessibles et sensibles aux catégories les plus défavorisées, qui sont affectées à plus d’un titre par la discrimination ;
- A examiner les effets de la pandémie de COVID-19 sur l’ECD/EDH et à envisager de futurs mécanismes de prévention et de réponse en ce qui concerne le droit à l’éducation et le droit à la participation ;
- A répondre à l’urgence et à prendre des mesures spéciales pour assurer l’accès des personnes touchées par la guerre à l’ECD/EDH, soutenir les mouvements de jeunesse indépendants, la société civile, les défenseurs des droits humains et les éducateurs, en particulier en Ukraine, au Belarus et en Fédération de Russie ;
- A renforcer le rôle de la politique de jeunesse et du travail de jeunesse dans l’éducation à la citoyenneté et aux droits humains ;
- A reconnaître la fonction transformatrice de l’éducation à la citoyenneté et aux droits humains dans la pratique pour lutter contre les injustices et les inégalités sociales ;
- A soutenir la poursuite de l’élaboration de ressources et d’activités éducatives pour l’éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains au sein du Conseil de l’Europe, et à assurer la continuité du programme jeunesse d’éducation aux droits humains;
- A élaborer des normes de qualité pour contrôler l’offre d’ECD/EDH dans les salles de classe avec la participation des OSC et d’experts indépendants.

L’éducation aux droits humains est un droit humain en soi et un catalyseur pour tous les autres droits humains.

